ART. 5 N° 3549

## ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º 3549

présenté par M. Lavergne, M. Girardin, Mme Le Peih et M. Lecamp

## **ARTICLE 5**

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« selon les dispositions »

les mots:

« dans les conditions ».

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.